



## Revision pension alimentaire

Par **MUNIER**, le **27/05/2011** à **14:22**

Bonjour,

LE PAPA DE MA FILLE DE 10 DONT JE SUIS SEPRE N EST PAS VENU PRENDRE SA FILLE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ET WK DONT IL EN AVAIT LA GARDE, SON ESCUSE EST QUE NOTRE FILLE EST INSUPPORTABLE ET NE L ECOUTE PAS.

MAINTENANT IL EST DECIDE DE LA REPENDRE LES WK SI CELLE CI EST CALME. ( IL N A PAS DONNE DE NOUVELLE PENDANT 3 MOIS )

PUIS JE RECLAMER UNE INDEMNITE POUR SON ABSCENCE ( FRAIS SUPPLEMENTAIRE ) ?

JE ME POSE AUSSI LA QUESTION ET ME DEMANDE SI IL NE RISQUE PAS DE VENIR QUAND IL VEUT ET FAIRE SOUFFRIR MA FILLE.

JE PRECISE QU ELLE N A PAS ETE RECONNU PAR SON PERE A LA NAISSANCE ET EST AU COURANT QUE CELUI CI NE SOUHAITAIT PAS D ENFANT.